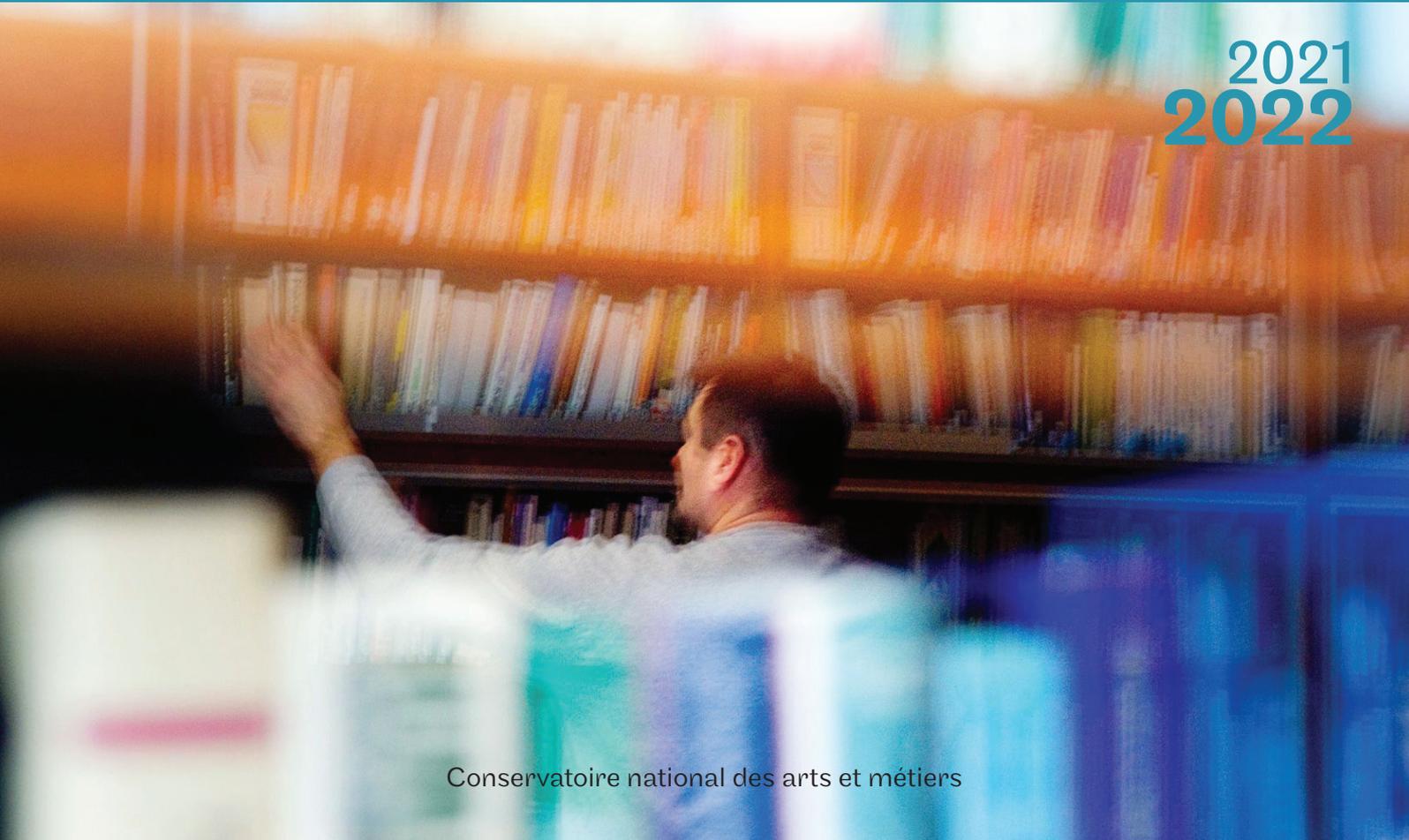


Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Management et gestion des organisations

parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux En alternance (LP11502B)

Livret d'accueil



2021
2022

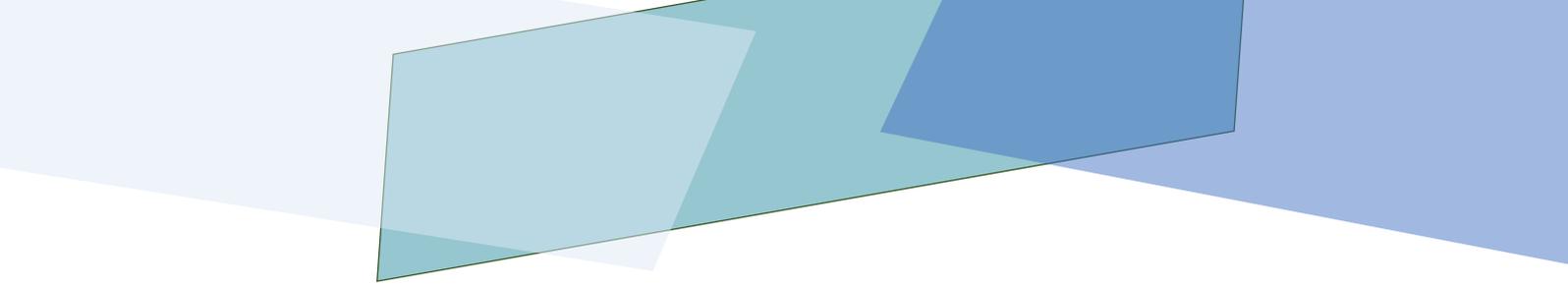


Table des matières

<i>Objectifs de la formation</i>	3
<i>Présentation de l'équipe pédagogique.....</i>	4
<i>UE de la Licence</i>	5
<i>Consulter l'emploi du temps</i>	15
<i>Plan des salles du Cnam.....</i>	16
<i>Liens utiles.....</i>	17

Objectifs de la formation

La licence professionnelle est une formation tournée vers les fonctions de management et de gestion de niveau cadre intermédiaire.

Le management et la gestion sont devenus des composantes essentielles des missions assurées quotidiennement par les professionnels de santé. Le développement de structures sanitaires, médico-sociales et sociales, la multiplication des contraintes économiques et réglementaires, l'exigence d'amélioration de la qualité des soins, le recours nécessaire à des outils de décision imposent aux acteurs de comprendre l'environnement externe et de maîtriser les mécanismes internes de management et de gestion.

La formation est proposée en formation initiale pour les candidats de moins de 30 ans¹ en contrat d'apprentissage. Elle est également accessible en contrat de professionnalisation. Les cours sont dispensés au Cnam et au lycée partenaire deux jours par semaine durant la période de formation. L'élève est en milieu professionnel trois jours par semaine pendant cette période et à plein temps sinon (contrats de 12 mois dont 9 en formation).

La formation initiale en alternance est proposée en partenariat avec le groupe scolaire Lycée privé Notre-Dame Saint-Vincent-de-Paul, lycée des métiers de la santé et du social situé à Paris 13^{ème}.



¹ Des aménagements existent dans certaines situations. [Voir le détail des conditions d'accès.](#)

Présentation de l'équipe pédagogique

Responsable de la Licence :

Jean-Marc Mace

jean-marc.mace@lecnam.net

Bureau 39.3.55, accès au 2 rue Conté, Paris 3^{ème}.

Laurence Hartmann

laurence.hartmann@lecnam.net

Bureau 39.3.60, accès au 2 rue Conté, Paris 3^{ème}.

Mathieu Narcy

mathieu.narcy@lecnam.net

Bureau 39.3.60, accès au 2 rue Conté, Paris 3^{ème}.

Gestionnaire pédagogique au Cnam

Selma Niel

01 40 27 87 12

Bureau 39.3.51, accès au 2 rue Conté, Paris 3^{ème}.

Adresse de contact : licenceparis.gesms@lecnam.net

UE de la Licence

USSA24	<i>4 Crédits</i>
Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux	
USSA25	<i>4 Crédits</i>
Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	
USSA27	<i>4 Crédits</i>
Initiation à la comptabilité et au contrôle de gestion appliqués aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (ESSMS)	
USSA28	<i>4 Crédits</i>
Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS	
USSA29	<i>6 Crédits</i>
Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social	
USSA26	<i>6 Crédits</i>
Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social	
USSA2A	<i>2 Crédits</i>
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques	
USSA2B	<i>2 Crédits</i>
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques	
USSA2C	<i>4 Crédits</i>
La relation d'aide et qualité de vie	
USSA2D	<i>4 Crédits</i>
Transformation numérique et santé	
UASA0R	<i>6 Crédits</i>
Période en entreprise	
UASA06	<i>8 Crédits</i>
Projet tuteuré	
UASA0R	<i>8 Crédits</i>
Période en entreprise	

USSA24 – Environnement législatif, économique et politique des établissements médico-sociaux

Contenu de la formation

Comprendre l'environnement législatif, politique, économique des structures médico-sociales afin de comprendre les réformes passées et actuelles et l'évolution du secteur. Présenter les fondements, les évolutions et l'évaluation des politiques médico-sociales (plans et réformes majeures, réglementation, tarification, analyse critique, prospective). Présenter la typologie des établissements médico-sociaux et leurs missions.

Politiques médico-sociales : histoire et actualité, d'hier à aujourd'hui

Politique médico-sociale nationale : lignes directrices des politiques, contrôle de l'ensemble des établissements et répartition sur le territoire, formation des professionnels adaptée aux besoins, intégration des politiques sanitaires et sociales (logique de parcours), financement des établissements et SERAFIN-PH,

Politique médico-sociale régionale : coordination de la prévention, des soins et de l'accompagnement. Rôle des ARS dans l'élaboration des SROMS pour les personnes âgées ou dépendantes, handicapées, en situation de précarité. Rôle des DRJSCS, protection des populations vulnérables, inclusion sociale des personnes handicapées

Politique médico-sociale locale : typologie des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les structures pour personnes handicapées pour les publics dits « fragiles », en situation de précarité, d'exclusion, de handicap ou de dépendance. Rôle des MDA, MDPH et autres dispositifs maillant le territoire pour couvrir les besoins des populations.

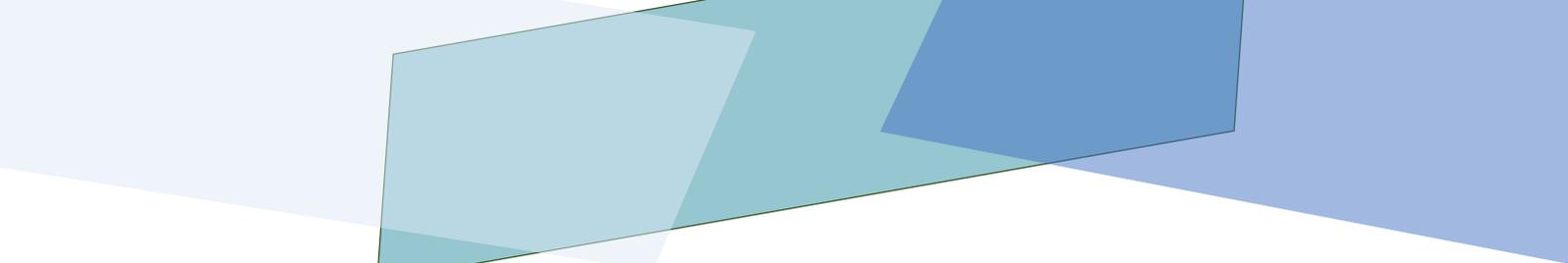
Compétences visées

Mobiliser sa connaissance de l'environnement politique, économique et juridique des structures médico-sociales pour assurer de manière pertinente ses fonctions de coordination d'activités et de soins en secteur médico-social. Il s'agit donc d'acquérir une culture générale sur la base de cours magistraux et de travaux dirigés sous la forme de notes de synthèse, de recherche documentaire et d'analyse critique.

USSA25 – Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux

Contenu de la formation

Enseignements généraux de droit de la santé, d'économie de la santé, de sociologie de la santé, de sciences politiques appliquées à la santé, ainsi que des enseignements relatifs aux principales politiques sociales.



La formation présente les fondements, les évolutions et l'évaluation des politiques sanitaires et sociales (plans et réformes majeures, réglementation, tarification, analyse critique, prospective). Présenter la typologie des établissements de santé, centres, maisons et pôle de santé et toute structure impliquant une coordination des actions de soins. Présenter les caractéristiques de l'économie sociale et solidaire.

Elle vise une bonne maîtrise des enjeux politiques, économiques et des évolutions législatives du domaine, de même qu'à analyser l'incidence croissante du numérique sur les prises en charge des personnes de services sanitaires et sociaux. A l'issue de la formation, l'auditeur est en mesure de comprendre les évolutions et les réformes de l'environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux.

Compétences visées

Mobiliser ses connaissances en politiques sanitaires et sociales pour coordonner de manière pertinente les activités et/ou les soins dans le cadre de l'exercice de ses missions au sein des structures opérationnelles ou au sein des agences/institutions du secteur sanitaire et social.

USSA27 – Initiation à la comptabilité et au contrôle de gestion

Contenu de la formation

- Initier aux principes fondamentaux et outils de la comptabilité générale et de l'analyse financière.
- Présenter la démarche de contrôle de gestion et sa spécificité dans les établissements sanitaires (y compris les établissements thermaux), médico-sociaux et sociaux. Initier aux méthodes et outils du contrôle de gestion.
- Initier à l'outil statistique pour la compréhension de tableaux de bord et la prise de décision

Comptabilité :

- notions de comptabilité générale : lecture de bilan
- notions de comptabilité budgétaire - budget de service
- comptabilité analytique
- coûts des produits médicaux (PMSI et médecine thermique)

Tarification à l'activité

Tarification des EHPAD - Conventions tripartites - SERAFIN-PH

Pilotage et contrôle :

- plan d'action
- budgétisation
- tableau de bord

Quelques exemples d'interprétations statistiques

Compétences visées

- Comprendre les enjeux du pilotage financier des établissements et être en mesure de dialoguer avec les services comptables et financiers, ou de transmettre les informations utiles au suivi financier de son unité.
- Anticiper les besoins en matériel, en équipement et humains en évaluant les spécificités de l'activité de chaque équipe ainsi que des demandes exprimées par les usagers.
- Examiner le budget du service en utilisant les indicateurs financiers de l'activité (Etat prévisionnel des recettes et des dépenses, bilan financier, nomenclature comptable des ESSMS...) afin de contrôler les moyens alloués aux services de soin ou d'accompagnement.

USSA28 – Principes de droit social et de droit du travail applicables aux ESSMS

Contenu de la formation

L'objectif est d'initier l'auditeur au vocabulaire juridique et aux principes fondamentaux du droit social et du droit du travail s'appliquant dans les institutions publiques et privées des secteurs sanitaire, social et médico-social, de même qu'aux enjeux de la formation professionnelle continue.

- Droit du travail - conventions collectives
- Responsabilité civile, pénale et administrative
- Formation professionnelle.
- Chartes professionnelles

Compétences visées

A l'issue de la formation, l'auditeur est en mesure de mobiliser ses connaissances dans le domaine du droit du travail et du droit relatif à l'activité de travail au regard d'une situation donnée. Il connaît les principes de base du droit social permettant de faire appliquer les règles en matière de législation du travail.

USSA29 – Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social

Contenu de la formation

- Acquérir les outils d'analyse des organisations et d'action pour le management d'équipe et la gestion de conflits ;
- Identifier la contribution de la gestion des ressources humaines à la performance globale des organisations.

- Le programme est co-construit avec l'équipe spécialisée en gestion des ressources humaines du Cnam et combine MOOC, classes inversées, mises en situation professionnelle, éclairages et regards croisés par les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social.
- Outils des ressources humaines
- Ressources humaines et comportements organisationnels
- Évaluation de la performance
- Santé et management
- Égalité de traitement
- Management de la diversité
- Gestion de conflits, management d'équipe
- Outils des ressources humaines

Compétences visées

- Sensibiliser le personnel aux aspects humains du fonctionnement des organisations et au respect des règles éthiques spécifiques à chaque secteur d'activités du sanitaire, du social et médico-social en analysant les pratiques du terrain.
- Mettre en œuvre les outils d'analyse et d'action (analyse des pratiques, espaces de médiation et de concertation, conseil de vie sociale) pour accompagner et soutenir les équipes dans leur quotidien et lors de relations conflictuelles en interne et en externe (partenaires, familles, usagers...)
- Développer des méthodes de travail avec les équipes et les partenaires en intégrant l'ensemble des ressources institutionnelles (dispositifs, décrets, accords, protocoles...) pour assurer la mobilisation de tous les acteurs et développer une synergie (réseau, partenariat, équipes, intervenants, ...)
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien d'évaluation des compétences pour permettre un accompagnement dans l'emploi et les évolutions professionnelles
- Analyser les besoins en termes de formation à partir d'observations sur le terrain, d'entretiens des équipes et d'une veille de l'évolution des métiers et des professions afin d'élaborer le plan de formation de la structure.
- Sensibiliser aux aspects humains du fonctionnement des organisations
- Manager la diversité
- Connaître les cadres légaux et stratégies dans les domaines de la santé au travail, de l'égalité de traitement

USSA26 – Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social

Contenu de la formation

La formation se déroule en trois temps principaux :

1. Présenter des outils et méthodes de la conduite de projet ;
2. Analyser des projets sous la forme de cas pratique issus du secteur sanitaire, social ou médico-social ;
3. Élaborer un projet propre en groupe projet.

La formation sur les concepts, outils et méthodes (premier volet) est co-construite avec l'équipe spécialisée en conduite de projet au Cnam (cf bibliographie suggérée). Elle couvre donc :

- les enjeux de l'organisation (contextes, pratiques, théories et écoles de pensées, prise de recul) ;
- la combinaison de l'organisation et de la stratégie (vision processuelle de l'organisation en lien avec la stratégie ; performance, efficacité et efficience organisationnelle...) ;
- la découverte du fonctionnement de l'organisation (décrire, explorer, appréhender, diagnostiquer...) ;
- l'évaluation de la performance pour piloter l'organisation (indicateurs de performance, tableaux de bord, *balanced scorecard*...) ;
- l'organisation avec les processus et la démarche qualité (normes, standards, certification, processus...) ;
- le développement de projets et des activités dans l'organisation (gérer, planifier, accompagner le changement, ...) ;
- la transformation de l'organisation dans l'action.

Enseigner aux auditeurs les méthodes de conduite d'un projet ainsi que les outils de base analyser l'environnement des organisations, des entreprises, des établissements, établir un diagnostic et mettre en œuvre le scénario de changement retenu ou coordonner un parcours.

Initier les auditeurs à la démarche d'évaluation et de production d'outils opérationnels pour la mise en place des projets de services, d'entreprises, d'organisations et d'établissements innovants.

Compétences visées

- Mettre en place une démarche qualité et ses outils spécifiques pour la gestion d'équipe/de projet en respectant le degré et la confidentialité de l'information et les règles de déontologie

- Mener des études de terrain par l'observation et l'échange auprès des équipes et des usagers afin d'évaluer l'impact des techniques de communication mises en œuvre et réajuster si besoin
- Identifier les attentes, besoins et problématiques des usagers en tenant compte des aspects réglementaires afin de recueillir les éléments utiles à la construction du « parcours / projet usager » / projet de service / projet d'établissement / projet d'entreprise / projet d'organisations et de sa communication
- Synthétiser les évolutions réglementaires en assurant une veille quotidienne afin d'informer les équipes et intégrer la réglementation en vigueur au projet de l'établissement ou de l'entreprise
- Initier et/ou conduire des actions d'amélioration continue de la qualité du service, des soins, et des activités par la mise en place d'outils de traçabilité des actions dans les entreprises ou dans les organisations sanitaires, médico-sociales ou sociales et contrôler leur utilisation.
- Veiller au respect de l'application des règles spécifiques par les équipes, selon leur secteur d'activités (ex : sécurité, hygiène, circuits etc.), en évaluant la qualité de leurs pratiques.

USSA2A - Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques

Contenu de la formation

Cet enseignement vise à apporter les outils méthodologiques permettant d'identifier, définir et argumenter les problématiques pertinentes des domaines sanitaire, social, médico-social et du handicap. Il s'agira de s'approprier les méthodes et outils pour réaliser des recherches bibliographiques, évaluer les informations et les organiser, pour acquérir une réflexion critique, connaître et élaborer des outils de mesure pour mener des études de terrain contrôlées et systématisées selon 6 axes :

- La démarche scientifique ;
- Problématique – hypothèses ;
- L'observation ;
- Les entretiens et les questionnaires ;
- La recherche et la gestion de la documentation classique et informatisée ;
- La présentation orale et écrite des rapports et mémoires.

Compétences visées

- Identifier, sélectionner et analyser avec un esprit critique diverses ressources, dont les publications scientifiques et professionnelles, pour documenter une problématique et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Acquérir les compétences nécessaires pour développer une argumentation centrée sur une problématique et développer des hypothèses.
- Savoir mener, de manière autonome ou en collaboration, des études systématiques impliquant outre l'élaboration d'une problématique, la mise en œuvre d'un protocole d'observation ou d'expérimentation, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des résultats afin de préconiser des solutions innovantes et valides dans le cadre de projets.
- Communiquer par oral et par écrit afin de présenter ses travaux et argumentations (préparation à la présentation écrite et orale du mémoire).

USSA2B - Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques

Contenu de la formation

Cet enseignement vise à apporter les outils méthodologiques permettant d'identifier, définir et argumenter les problématiques pertinentes des domaines sanitaire, social, médico-social et du handicap.

Il s'agira de s'approprier les méthodes et outils pour réaliser des recherches bibliographiques, évaluer les informations et les organiser, acquérir une réflexion critique, connaître et élaborer des outils de mesure pour mener des études de terrain contrôlées et systématisées. Comparativement à l'UE méthodologique HTS104, en HTS105 l'accent est mis sur les aspects pratiques de la démarche scientifique, la présentation écrite et orale des travaux réalisés (études de terrain).

- La démarche scientifique ;
- Problématique – hypothèses ;
- L'analyse des données qualitatives ;
- L'analyse des données quantitatives ;
- La présentation orale et écrite des rapports et mémoires.

Compétences visées

Identifier, sélectionner et analyser avec un esprit critique diverses ressources, dont les publications scientifiques et professionnelles, pour documenter une problématique et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Acquérir les compétences nécessaires pour développer une argumentation centrée sur une problématique et développer des hypothèses

Savoir mener, de manière autonome ou en collaboration, des études systématiques impliquant outre l'élaboration d'une problématique, la mise en œuvre d'un protocole d'observation ou d'expérimentation, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des résultats afin de préconiser des solutions innovantes et valides dans le cadre de projets.

Communiquer par oral et par écrit afin de présenter ses travaux et argumentations (préparation à la présentation écrite et orale du mémoire).

USSA2C - La relation d'aide et qualité de vie

Contenu de la formation

Initier l'auditeur à la relation d'aide, tant sur le plan théorique que pratique selon 2 grands axes :

1. Transmettre des notions de base en philosophie, éthique, psychologie, utiles à la compréhension et à la pratique de la relation d'aide d'une part et, d'autre part, à la compréhension du concept de « qualité de vie » ;
2. Réfléchir, en tant que professionnels, à l'intégration de ces éléments dans sa pratique et en harmonie avec son champ d'intervention (ressources humaines, service social, éducation, ergonomie, rééducation, etc.).

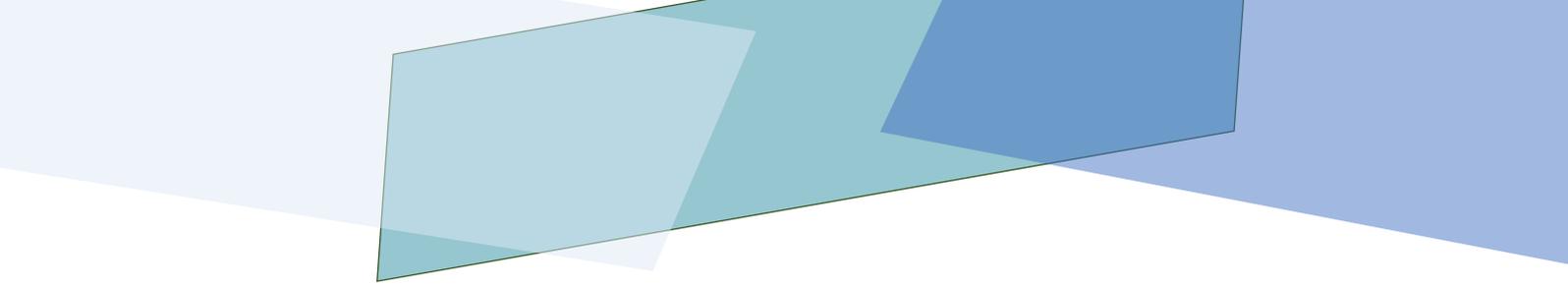
Thématiques :

- Origines de la relation d'aide et psychologie humaniste ;
- Fondements philosophiques et éthiques de la relation d'aide et des notions d'autonomie, d'autodétermination ;
- La relation d'aide, la qualité de vie et ses mesures ;
- La relation d'aide en entreprise ;
- La relation d'aide spécifique.

N.B. : programme donné à titre indicatif ; certains points peuvent faire l'objet de modification.

Compétences visées

- Développer un savoir-faire professionnel et personnel permettant d'utiliser un ensemble de procédés spécialement conçus pour aider la personne handicapée à mener à bien, de manière active et autodéterminée, ses projets (notamment ceux qui impliquent un changement) ;
- Savoir mobiliser ses connaissances dans le domaine du handicap et de la relation d'aide pour épauler de manière efficace les accompagnateurs des personnes handicapées.



USSA2D – Transformation numérique et santé

Contenu de la formation

- Présentation des conséquences de l'e-santé (télémédecine, dossier médical partagé...) sur la fluidité des parcours de soins et la qualité de prise en charge des patients.
- Identification des données de santé accessibles en France et présentation des enjeux éthico-juridiques liés au traitement de ces données.
- Initiation aux méthodes de web scraping qui permettent de récupérer des données sur le web.
- Exploitation statistique d'une base de données à l'aide du logiciel excel et représentations graphiques des résultats.

Compétences visées

- Comprendre les implications de l'e-santé en termes de qualité de prise en charge des patients.
- Avoir une connaissance des différentes bases de données de santé disponibles.
- Comprendre les enjeux éthico-juridiques résultant de la mobilisation des données de santé.
- Savoir récupérer des données sur le web et les mobiliser afin de réaliser une exploitation statistique simple.

Consulter l'emploi du temps

Pour savoir dans quelle salle vous avez cours, veuillez-vous rendre sur la plateforme **hyperplanning** (également disponible sur application mobile) à l'adresse suivante :

<http://emploi-du-temps.cnam.fr/>

Pour les auditeurs GSSVP :

Renseigner le **code** de votre UE précédée de la mention MS : par exemple pour USSA2A : MSUSSA2A

Pour retrouver le planning global de la licence, en cliquant dans l'onglet « matière », il faut renseigner « **Gestion des structures santé** ».

ATTENTION : les salles peuvent changer le jour même, l'hyperplanning doit donc être consulté régulièrement.

Examens et notes

Les notes vous sont communiquées par le biais de votre portail élève qui vous permet de suivre votre scolarité. Pour y accéder : <http://portailleleve.cnam.fr>

C'est un accès personnalisé par Internet à votre dossier. Pour vous connecter, il faut vous munir de vos identifiants qui vous ont été attribués lors de votre 1ère inscription.

Depuis ce site vous pouvez suivre l'état de vos inscriptions :

- Télécharger votre certificat de scolarité,
- Consulter le planning de vos cours,
- Télécharger les convocations à vos examens du centre Cnam Paris,
- Obtenir vos résultats d'examen,
- Télécharger vos attestations de réussite,
- Consulter l'historique de vos inscriptions,
- Corriger vos coordonnées personnelles.

Plan des salles du Cnam

Les numéros de salles sont composés comme suit : l'accès, l'étage puis le numéro de la salle.
Ex : accès 21, 2e étage, salle 32 : 21.2.32



Le Cnam Paris

292 rue Saint-Martin 75141

Paris Cedex 03

Métro 3 - 11 : Arts et Métiers ou Métro 3 - 4 : Réaumur

Sébastopol

Bus 39, 47, 38, 20

Bibliothèque centrale du Cnam

292 rue Saint-Martin –

Cour d'honneur – Accès 2

Tel : 01 40 27 27 03

Ressources électroniques

Pour accéder en ligne à des bases de données et obtenir des références bibliographiques, consulter des revues électroniques...<http://bibliotheques.cnam.fr>

Mission Handi'Cnam

Accueil, suivi et accompagnement des auditeurs en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...)

292 rue Saint-Martin – Bureau 10.0.03 – Accès 10 – rez-de-chaussée

Tel : 01 58 80 87 87 - E-Mail : handi@cnam.fr ou <http://handi.cnam.fr/>

Centre de Ressource et d'Appui Pédagogique

<https://crap.cnam.fr/centre-de-ressources-et-d-appui-pedagogique-crap-accueil-618325.kjsp>

Liens utiles

Planning Prévisionnel 2021-2022

SCAN ME



Document explicatif pour la connexion à l'Espace Numérique de Formation



Chers auditeurs et auditrices, dans le cadre de la Covid-19, nous vous informons que désormais :



Le port du masque* est obligatoire sur l'ensemble du site (y compris dans les espaces extérieurs)

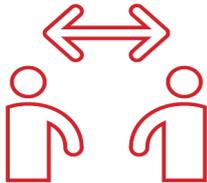
**Le masque doit répondre à la norme AFNOR SPEC S76-001*



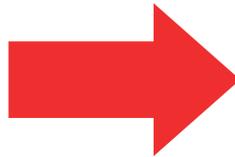
Il est interdit de fumer/vapoter au sein du Cnam (cours incluses)



Il est obligatoire de se désinfecter les mains en rentrant dans le Cnam et le plus régulièrement possible



Il faut respecter distanciation physique



Respecter les sens de circulation établi au sein de l'établissement



Attroupement interdit



Respecter le marquage des places : occupation d'une place sur deux



Une seule personne dans l'ascenseur



Interdit de se regrouper pour manger au sein du Cnam



Si vous présentez des **symptômes du Covid-19** (toux, fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat...), merci de **ne pas vous présenter au Cnam** et de **prendre contact avec un médecin**



Dircom Cnam - BP/LI - Mai 2021 © L. Benoit, S. Villain.

Responsable de la licence

Jean-Marc Mace, professeur des universités
jean-marc.mace@lecnam.net

Responsables opérationnels

Laurence HARTMANN, maîtresse de conférences
laurence.hartmann@lecnam.net

Mathieu NARCY, maître de conférences
mathieu.narcy@lecnam.net

Gestion pédagogique

EPN12 - cours hors temps de travail (HTT)

Selma Niel

01 58 80 87 12

licenceparis.gesms@lecnam.net

sante-solidarite.cnam.fr